



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 18 Mars 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	11	14

Date de convocation 15 mars 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit mars à dix-huit heures, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Olivier BILLIARD, Patrice CLOSS, Lise COURTOIS, Franck DUHOUX, Stephan EMERAUX, Martine HENRISSAT, Stéphane MARTINELLI, Nicole PENSEE, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD, Jean-Marie WATREMETZ.

Absents : Jean-Claude BRAYER, Didier COGNON, Claude COSSON, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Audrey DUHOUX, Christelle GAUVAIN, Christine GUILLEMY, Sébastien GUILLERMO, Bernard GUY, François GUYOT, Arnaud LAMOTTE, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Thierry PONCE, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Patrice VOIRIN.

Représentés :
Claude COSSON par Stéphane MARTINELLI,
Audrey DUHOUX par Jean-Marie WATREMETZ,
Christine GUILLEMY par Patrick VIARD.

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Modification du Comité de programmation LEADER 2023-2027

N° de délibération : 2024-13

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	14	14	0	0	0

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

Vu les statuts dudit Syndicat,

Vu la délibération du 29 juin 2023 dudit Syndicat instituant le Gal du pays de Chaumont et son portage juridique et financier,

Vu la décision de la Région pour porter un programme européen 2023-2027,

VU la délibération de composition du Comité de programmation du GAL 2023-2027 du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont en date du 13 septembre 2023,

VU la délibération en date du 19 décembre 2023,

Le Président propose que le collège public du Comité de programmation du GAL du Pays de Chaumont pour la programmation 2023-2027 soit composé comme suit :

COLLECTIVITES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CA/CCMR	Stéphane MARTINELLI	Bernard GUY
CA/CCMR	Lise COURTOIS	Bernard LUISIN
CA/CCMR	Jean-Marie WATREMETZ	Christophe LIMAUX
CA/CC3F	Véronique NICKELS	Nicole PENSEE
CC3F/CA	Franck DUHOUX	Stéphan EMERAUX
CC3F/CA	Martine HENRISSAT	Audrey DUHOUX
CC3F/CA	Patrice CLOSS	Olivier BILLIARD
CCMR/CA	Claude COSSON	Patrick VIARD
CCMR/CC3F	Gilles DESNOUVEAUX	Josette DEMANGEOT
CCMR/CC3F	Jean-Guillaume DECORSE	Roland THERY

SUR PROPOSITION du Président,

Et APRES en avoir délibéré, **le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée.**

1° De valider la composition du collège public du comité de programmation LEADER 2023-2027 telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Stéphane MARTINELLI, Président



Stephane MARTINELLI
2024.03.21 11:47:45 +0100
Ref:6173946-9232412-1-D
Signature numérique
le Président

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*